



## Stages de musique à Chanac – Été 2024

4<sup>ème</sup> session du 13 août au 24 août 2024



**Responsable de session**

**Céline PLANES**

violon

Cécile GARCIA  
Céline PLANES  
Bérengère QUENTIN DE  
GROMARD

alto

Yaël MÉNASSÉ-THLANG  
Gwenola MORIN

violoncelle

Frédéric LUBIATTO

flûte traversière

Galina DOYCHINOVA

piano

Claire PELTEKIAN

pianiste  
accompagnatrice

Émilie MOUTIN





## L'organisation pédagogique

Durant les dix jours effectifs de stage, les stagiaires bénéficient de **30 minutes minimum de cours quotidien** avec le professeur de l'instrument choisi. Le stage met l'accent sur les pratiques collectives : **ensembles instrumentaux, orchestre** et **musique de chambre** pour les plus avancés.

Deux nouvelles offres sont proposées. Les ensembles constitués (à partir du trio) peuvent s'inscrire en **musique de chambre** (cours quotidien d'une heure par formation) et se produire en public en fin de stage. Les adultes amateurs peuvent opter pour une **pratique d'orchestre** dédiée (une heure chaque jour), et travailler en plus avec l'orchestre des stagiaires en instrument.

Les stagiaires peuvent découvrir ou approfondir la pratique du piano grâce à **l'option piano**. Enfin, **l'option improvisation**, en petits groupes, vise à apprendre à se détacher de la partition, inventer ses propres mélodies, et être à l'aise avec son instrument en se libérant de l'écrit.

Pour les **stagiaires en piano**, un instrument est mis à disposition pour s'exercer chaque jour, pendant une durée quotidienne nécessaire à chacun sur la base de son niveau et de son projet.

Enfin, les occasions de **jouer en public** sont nombreuses : auditions de classe, concerts à la crèche, centre aéré et maison de retraite, concerts publics à la salle polyvalente et l'église de Chanac.

Les stagiaires sont **invités aux concerts** donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

## Un accueil adapté pour les stagiaires de tous âges

Les stages Amusel sont déclarés « Jeunesse & Sport ». Une **formule en pension complète** est proposée pour les mineurs au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, dans des chambres de 2 à 7 lits. Sous la direction du directeur du centre, l'équipe d'animateurs qualifiés propose un programme riche en activités et veillées thématiques. La qualité de l'animation est un vrai plus pour les stagiaires, en particulier les plus jeunes.

La formule de **demi-pension avec encadrement** est adaptée aux mineurs séjournant avec leur famille qui profitent ainsi de la vie de groupe en journée (arrivée après le petit déjeuner - départ avant le dîner). Les veillées sont incluses dans la formule.

L'hébergement, les repas et les activités se déroulent dans le respect de la réglementation sanitaire.



Pour les **stagiaires majeurs**, deux possibilités : soit partager un logement de 4 à 6 personnes dans le village de gîtes (deux par chambre ; une chambre individuelle peut être demandée, avec supplément), loué par AMUSEL, soit réserver de façon groupée, grâce à la mise en relation de ceux qui le souhaitent.

Enfin, il est toujours possible pour les majeurs comme les mineurs accompagnés, de s'inscrire **en tant qu'externe**.

Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants (renseignements auprès de Nathalie ou Léon au 06 82 93 60 68), à proximité de la piscine municipale et des terrains de tennis, ainsi que de plusieurs meublés touristiques et chambres d'hôtes. Il est recommandé de réserver au plus vite, cette période étant très demandée.

## Transport collectif encadré Paris-Chanac

L'aller est assuré en car jusqu'à Chanac, avec un départ de Paris le mardi 13 août en début de matinée. Le retour est assuré en car jusqu'à Clermont-Ferrand puis en train jusqu'à Paris, le samedi 24 août, avec une arrivée en fin de journée. Des animateurs encadrent le groupe à l'aller et au retour.

## Quelques mots sur Chanac

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1 461 habitants, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols. Adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

### *Liens utiles :*

Le site de la ville de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Départemental :

<http://www.lozere.fr>

# Les tarifs 2024

## Frais pédagogiques

|  |       |
|--|-------|
| Stage instrumental                           | 440 € |
| Stage instrumental junior (moins de 11 ans)* | 400 € |
| Stage piano                                  | 530 € |
| Stage piano junior (moins de 11 ans)*        | 480 € |
| Stage musique de chambre**                   | 220 € |
| Stage pratique orchestrale adulte amateur**  | 180 € |
| Option piano complémentaire                  | 95 €  |
| Option improvisation                         | 95 €  |

## Frais de dossier

|  |      |
|--|------|
| Inscription par internet ( <u>offerts avant le 1er mai</u> ) | 35 € |
| Inscription par courrier                                     | 50 € |

## Repas et hébergement

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Mineurs en pension complète | 495 € |
| Mineurs en demi-pension     | 235 € |
| Majeurs en gîte partagé     | 340 € |

## Transport

|            |      |
|------------|------|
| Par trajet | 70 € |
|------------|------|

\* Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage

\*\* Pour les formules musique de chambre et pratique orchestrale, l'inscription sera confirmée définitivement au plus tard le 13 juillet, selon l'effectif et les instruments préinscrits.

### À noter

Une **remise de 10%** est consentie sur les frais pédagogiques de la 2ème inscription et des suivantes pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire.

Le stage étant déclaré en tant que séjour de vacances, il est possible de solliciter les aides financières de votre CE. Le règlement peut être fait par chèques vacances ou le Pass Culture. Une prise en charge par le **FNAS** ou votre CE peut également être prise en compte et déduite directement.

En cas d'annulation après le 30 juin, un montant de 300 € pourra être conservé pour couvrir les frais engagés, sauf situation exceptionnelle.

Les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois. Dans ce cas, le dernier règlement interviendra au plus tard avant le début du stage.

## Modalités d'inscription

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'aide à l'inscription en ligne.

1. Préparez les informations d'identité du stagiaire, et les options retenues.
2. Cliquez sur le lien suivant ou copiez le dans votre navigateur et renseignez la fiche d'inscription en ligne : <https://forms.gle/dJ9hqCagt5xLD1996>
3. Vous pouvez régler en plusieurs fois. Vous recevrez sous 8 jours un mail récapitulant les options retenues et le coût total du stage, et vous invitant à faire un premier versement. Vous recevrez un mail de rappel pour les versements suivants.
4. Si le séjour est partiellement pris en charge par un organisme, tel que le FNAS pour les artistes, merci de nous contacter.
5. Mi-juin, vous recevez par mail les documents à renseigner pour finaliser l'inscription (fiche sanitaire, dossier de l'élève) et les précisions sur le déroulement du stage.
6. Complétez-les, déposez-les sur votre espace ou envoyez-les par mail. Renseignez le questionnaire pour les internes et demi-pensionnaires (régimes alimentaires). L'ensemble des éléments doit être communiqué au plus tard fin juillet.

**Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez faire une inscription par courrier.** Envoyez un mail à [s4.amusel@gmail.com](mailto:s4.amusel@gmail.com) pour demander un bulletin d'inscription papier. Il sera à retourner accompagné du règlement en totalité et des documents demandés.

## Renseignements

Céline PLANES : 06 64 71 66 10

E-M@il : [celine.planes@gmail.com](mailto:celine.planes@gmail.com)

Pour toute question administrative : 06 88 33 31 55

E-M@il : [s4.amusel@gmail.com](mailto:s4.amusel@gmail.com)

## L'équipe pédagogique



**Violon**

**Cécile GARCIA**

*Professeur au CRR de Cergy-Pontoise, 1<sup>er</sup> prix de violon au CNSMD de Paris (G. Jarry), titulaire du CA, membre du quatuor Archinto, d'Insula Orchestra et d'Opéra Fuoco.*



**Violon**

**Céline PLANES**

*Professeur des Conservatoires de Paris, titulaire du CA, membre de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, 1<sup>ers</sup> prix de musique de chambre et de violon du CNSMD de Paris (J. Ghestem).*



**Violon**

**Bérengère  
QUENTIN DE GROMARD**

*Professeur aux conservatoires de Villeneuve-Saint-Georges et Fontenay-aux-Roses, fondatrice de l'ensemble Amateo.*



**Alto**

**Yaël MÉNASSÉ-THLANG**

*Professeur d'enseignement artistique au conservatoire du 13<sup>ème</sup> arr. de Paris, titulaire du DE en violon et en alto, diplômée du CRR de Paris (T. Adamopoulos), chambriste, joue avec différents orchestres d'Ile de France.*



**Alto**

**Gwénola MORIN**

*Professeur au CRR de Nantes, titulaire du CA, diplômée des CNSMD de Paris et Lyon. Membre du quatuor Liger, chambriste reconnue, invitée par différents orchestres nationaux, ensembles baroques et d'interprétation historique.*



**Violoncelle**

**Frédéric LUBIATTO**

*Professeur des Conservatoires de Paris, titulaire du CA, 1<sup>ers</sup> prix de violoncelle (J-M. Gamard) et de musique de chambre du CNSMD de Paris, chambriste.*



**Flûte traversière**

**Galina DOYCHINOVA**

*Professeur au CRR de Nantes, titulaire du CA, diplômée du CRR de Boulogne-Billancourt et du CNSMD de Paris. Membre fondateur de The Flute Project Chamber Music Ensemble, du Duo Arfleita et du quintette à vent Nominoé.*



**Piano**

**Claire PELTEKIAN**

*Professeur au CRC de Charenton-le-Pont, titulaire du CA, diplômée du CNSMD de Lyon, soliste et chambriste.*



**Pianiste accompagnatrice**

**Émilie MOUTIN**

*Pianiste accompagnatrice au CRD du Val d'Yverres, professeur de piano et cheffe de chœur, diplômée du CNSMD de Paris.*



## Les + AMUSEL

L'inscription par internet et le règlement par CB, virement, chèque ou chèques vacances.

Le règlement en plusieurs fois : plus vous payez tôt, plus vous pouvez étaler dans le temps le paiement.

L'adaptation au projet de chaque stagiaire et l'attention portée à ses besoins grâce à des équipes pédagogiques et d'animation à l'écoute.

L'option piano : unanimement appréciée, l'option piano est maintenant pérenne.

L'option improvisation pour développer son aisance avec l'instrument et sa créativité musicale.

La formule « musique de chambre » pour les ensembles constitués souhaitant approfondir leur travail collectif.

La formule « pratique orchestrale » destinée aux adultes amateurs, pour le plaisir de jouer ensemble.



Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Président et directeur artistique  
Muriel MAHÉ, Trésorière

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC / Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746